

Guidimakha : GRDR Sélibaby

BP : 91 Sélibaby
Tél : (+) 222 534 43 47
e-mail : selibaby@grdr.org

Gorgol : GRDR Kaédi

BP : 136 Kaédi
Tél : (+) 222 533 50 45
e-mail : kaedi@grdr.org

Brakna : Caritas Mauritanie

BP : 515 Nouakchott
Tél : (+) 222 525 65 60
e-mail : caritas.urgence@gmail.com

***Projet de réhabilitation et protection des Zones sujettes aux
Inondations dans la zone du fleuve Sénégal en Mauritanie***

Rapport Narratif Intermédiaire

Période :
Du 1/12/2008 au 31/10/2009

Table des matières

1.	Description	3
2.	Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action.....	5
2.1.	Résumé de l'action.....	5
2.2.	Activités et résultats	6
2.3.	Activités en retard	25
2.4.	Évaluation des résultats	25
2.5.	Contrat dans le cadre du PZI	26
2.6.	Plan d'action.....	27
3.	Partenaires et autre coopération	28
3.1.	Partenariat formel	28
3.2.	Relations avec les autorités	28
3.3.	Autre organisation	28
3.4.	Liens avec les autres actions	29
3.5.	Subvention précédente dans le domaine	29
4.	Visibilité	29

Table des tableaux et figures

Tableau 1 :	Partenaires rencontrés dans le cadre du diagnostic	7
Tableau 2 :	Communes investiguées dans le cadre du diagnostic.....	8
Tableau 3	Zones d'intervention.....	12
Tableau 4 :	Composition des Kits urgences	15
Tableau 5 :	Détail des distributions.....	19
Tableau 6 :	Synthèse des activités de distribution.....	20
Tableau 7	Liste des sites dont les puits ont été impactés par les inondations 2009	20
Tableau 8 :	Recensement des infrastructures détériorées par les inondations au Gorgol	24
Tableau 9 :	Activités retardées	25
Tableau 10 :	Intégralité des marchés de plus de 5000 euros signés par le GRDR dans le cadre du PZI.....	26
Figure 1 :	Zone d'intervention du projet	5
Figure 2 :	Exemples de carte de synthèse « Zones à risque »	10
Figure 3 :	Cumul pluviométrique au Guidimakha (source délégation du MDR).....	17
Figure 4 :	Plan d'action novembre 2009 (mois 12) mai 2010 (mois18).....	27

AVERTISSEMENT !

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Caritas Mauritanie et du GRDR et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.

- Ce rapport doit être complété et signé par la personne de contact
- L'information fournie ci-dessous doit correspondre à l'information financière qui apparaît dans le rapport financier.
- Veuillez compléter le rapport en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur
- Veuillez agrandir les paragraphes si nécessaire
- ***Veuillez vous référer aux Conditions Particulières de votre contrat de subvention et envoyer une copie du rapport à chaque adresse mentionnée***
- L'administration contractante rejettera tout rapport incomplet ou mal complété.
- La réponse à chaque question doit couvrir la période de reporting telle que spécifiée au point 1.6

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention:

GRDR Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural
Association de droit français de loi 1901
N° d'enregistrement : 31027064000074
Adresse : 66/72, rue Marceau – 93109 Montreuil France

1.2. Nom et fonction de la personne de contact :

Yvan Le Coq, coordinateur Mauritanie
Tevragh zeina Ilot ZRB 529
BP : 2013 Nouakcote- RI Mauritanie
Tel : (00222) 525 64 92

1.3. Nom des partenaires de l'Action:

CARITAS Mauritanie,
BP 515 à Nouakchott, ci-après nommé CARITAS, dûment représenté par Benoît BOULANGE,

1.4. Intitulé de l'Action:

Projet « Réhabilitation et protection de zones sujettes aux inondations dans la zone du fleuve Sénégal en Mauritanie » PZI.

1.5. Numéro du contrat:

9 ACP ROC 28/6

1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting:

Date de début : 01/12/2008
Date de fin : 31/10/2009

1.7. Pays ou région(s) cible(s):

Willaya du Brakna, Gorgol et Guidimakha, régions administratives de la République Islamique de Mauritanie

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):

- a) Les groupes cibles sont :
 - Les populations sinistrées par les inondations de l'hivernage 2009 dans les trois willayas (volet urgence et réhabilitation)
 - Les populations des 15 zones d'intervention de la phase prévention
- b) Les bénéficiaires finaux sont l'ensemble des populations habitant dans les zones sensibles aux inondations qui bénéficieront indirectement du projet par le renforcement des compétences de l'administration et collectivité locale en matière d'aménagement du territoire et de gestion des crises liés aux inondations.

Cela représente 45 000 personnes vivant dans les communes concernées.

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):

¹ Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'Objectif du Projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1. Résumé de l'action

Figure 1 : Zone d'intervention du projet

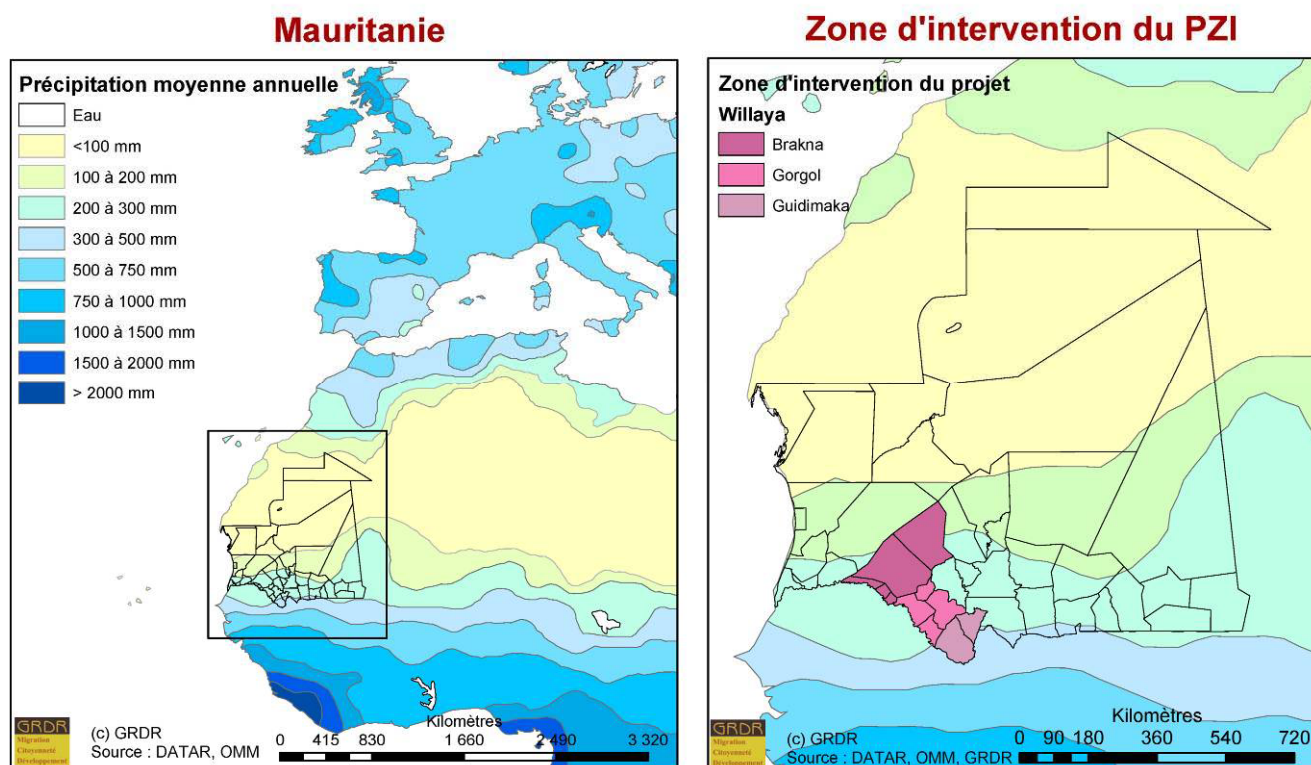


Figure 1: localisation de la zone du projet PZI.

La phase urgence du projet PZI est en cours de finalisation.

- o 413 kits. 418 kits ont été distribués et l'eau de 26 puits touchés par les inondations a sera rendu potable.
- o De petites opérations de réhabilitations d'infrastructures publiques vont démarrés dès novembre.

Le volet prévention du projet à pris du retard. Néanmoins une note sur les zones habitées à risque d'inondation a été produite dans chacune des willayas (73 localité décrites) et les 15 zones d'intervention (élaboration de Plan d'actions prioritaires) ont été identifiés.

2.2. Activités et résultats

Période considérée : Décembre 2008-octobre 2009 (11 mois)
--

Résultat 1 : Volet prévention : Amélioration de la prise en compte du risque inondation et identification d'actions « prévention et limitation des impacts négatifs des inondations ».

Activité 1.1 : Réalisation de 3 diagnostics régionaux sur les impacts des inondations et « identification des zones fortement impactées par les inondations » ;

a) Partie description générale

Un retard important a été pris au lancement du projet en raison de la difficulté de trouver les ressources humaines nécessaire au bon déroulement du projet au niveau de la Mauritanie. Le profil type du superviseur de région recherché correspondait à un ingénieur en Génie Rural avec une expérience de 3 à 5 ans. Plusieurs avis de recrutement ont été publiés nationalement sans obtenir de candidature avec le profil espéré. Il a donc été décidé de constituer une équipe pluridisciplinaire dont les compétences complémentaires permettraient de couvrir l'intégralité des besoins du projet. Ainsi, un agronome a été recruté au Brakna, un ingénieur en génie civile au Gorgol et un Hydrologue au Guidimakha. C'est à partir du travail de ce dernier que la partie descriptive générale devait être élaborée. Cette partie composée de la présentation des grands basins versant (Karakoro, Niordé, Garfa Gorgol...) a été reportée en deuxième année du projet suite à la défection au bout de deux mois de l'hydrologue. Ce choix a été fait en raison de l'approche de l'hivernage et de la priorité de mettre en place le dispositif d'urgence et de post urgence.

Le travail a donc été concentré sur la deuxième partie du diagnostic à savoir l'identification des zones à risque vis-à-vis des inondations.

b) L'identification des zones à risque

- *Méthodologie*

Une attention particulière a été portée tout au long de la réalisation de cette activité sur l'implication de l'administration (échelon national, régional et départemental) et les collectivités territoriales (communes). L'objectif étant de renforcer leur connaissance de la thématique et de leur territoire pour favoriser une meilleure prise en compte des problèmes liés aux inondations dans :

- o l'aménagement du territoire,
- o la gestion du risque,
- o les réponses d'urgence aux sinistres.

Compte tenu de la taille de la zone à couvrir (les trois willayas) et de l'importance du nombre de sites ayant déjà été impactés par les inondations, il a été décidé d'accorder dans cette partie une importance supérieure aux sinistres intervenus sur les biens et personnes qu'à ceux intervenus sur les moyens de production.

Les zones recensées sont donc les **localités** pouvant avoir :

- un de leurs quartiers inondés (débordement d'un marigot ou zone de stagnation d'eau de pluie conséquente)
- un marigot ou des eaux de ruissellement qui engendrent des ravines menaçant un groupe d'habitations.

C'est donc à travers le prisme de l'impact sur les habitations que les zones à risques ont été identifiées de manière à élaborer un document qui peut servir au-delà du simple inventaire de répertoire de données permettant d'envisager une réponse rapide à une catastrophe (données sur l'accessibilité, les temps de trajet, le nombre de sinistrés potentiel...).

Pour identifier les zones à risque, conformément au document de projet, les investigations ont débuté par l'échelon régional. Les services déconcentrés de l'état (régionaux, départementaux) les autorités et les autres intervenants (Ong projet) donc été rencontrés individuellement.

Tableau 1 : Partenaires rencontrés dans le cadre du diagnostic

Guidimakha	Gorgol	Brakna
Hakems des 2 Départements	Hakems des 4 Départements	Hakems des 5 Départements
Délégation du MDRE,	Délégation du MDRE (délégation régionale et inspecteurs départementaux)	Délégation du MDRE (délégation régionale et inspecteurs départementaux)
Service régional de l'Hydraulique	SONADER	SONADER
Service régional des Travaux Publics.	Service régional de l'Hydraulique	PAHABO
CPSSA	Service régional des Travaux Publics.	Service régional des Travaux Publics.
PGRNG	CPSSA	World Wision
PROGRN	ACF	INTERSOS
ADIG	World Wision	PADB/Caritas
	PAM	
	AMPG	

Sur la base des orientations données par ces acteurs et après croisement avec les documents existant, des investigations plus poussées ont été entreprises dans les communes suivantes :

Tableau 2 : Communes investiguées dans le cadre du diagnostic

	Guidimakha	Gorgol	Brakna
1	Ajar	Dao	Aleg
2	Arr	Djajibine	Bagodine
3	Bouanze	Djewol	Boghé
4	Bouilly	Foumgleita	Chegar
5	Dafort	Ganki	Dar El barka
6	Gouraye	Kaédi	El Vor
7	Hassi chaggar	Lexeiba	Haéré M'Bar
8	Khabou	Maghama	M'Bagne
9	Ould Yenge	M'bout	Maghta Lahjar
10	Sélibaby	Monguel	Niabina
11	Tachott	Néré Walo	Sangrava
12	Wompou	Sagné	
13		Toufoundé Civé	
14		Wali Diantang	

Des guides d'entretien ont été élaborés puis des visites ont été effectuées dans chacune de ces communes :

- Rencontre au niveau du chef-lieu communal avec le maire, conseillers, Agent de Développement, membres de Cadre de Concertation² le cas échéant.
- Visites des localités indiquées par les personnes ci-dessus avec certaines d'entre elles et les représentants locaux (conseillers de la localité, chef de village...)

Les informations sur les impacts, et problèmes des localités ont alors été recueillies. Elles ont été complétées et confrontées aux documents existants notamment cartographiques (hydrographie, topographie ; source carte IGN et imagerie satellite).

Une fois les données collectées elles ont été synthétisées dans 3 Notes de Contexte sur les zones d'Habitation à Risque d'Inondation (une par Willaya).

Le document a ensuite été restitué lors d'une réunion à l'échelon régional regroupant les partenaires et services déconcentrés de l'état. Une restitution locale des informations (au niveau de chaque chef-lieu de commune) a également été organisée pour valider et compléter les informations recueillies.

² Dans le cadre de son programme PAIDEL, le GRDR appuie le processus de développement local qui permet la mise en place au niveau des communes de Cadres de Concertation Communale formés d'élus, de représentant des localités, de la société civile (association, coopérative) des jeunes et des femmes choisis pour leur représentativité.

- Résultats obtenus

73 zones à risque ont ainsi été identifiées et décrites dont 23 au Brakna, 39 au Gorgol et 21 au Guidimakha.

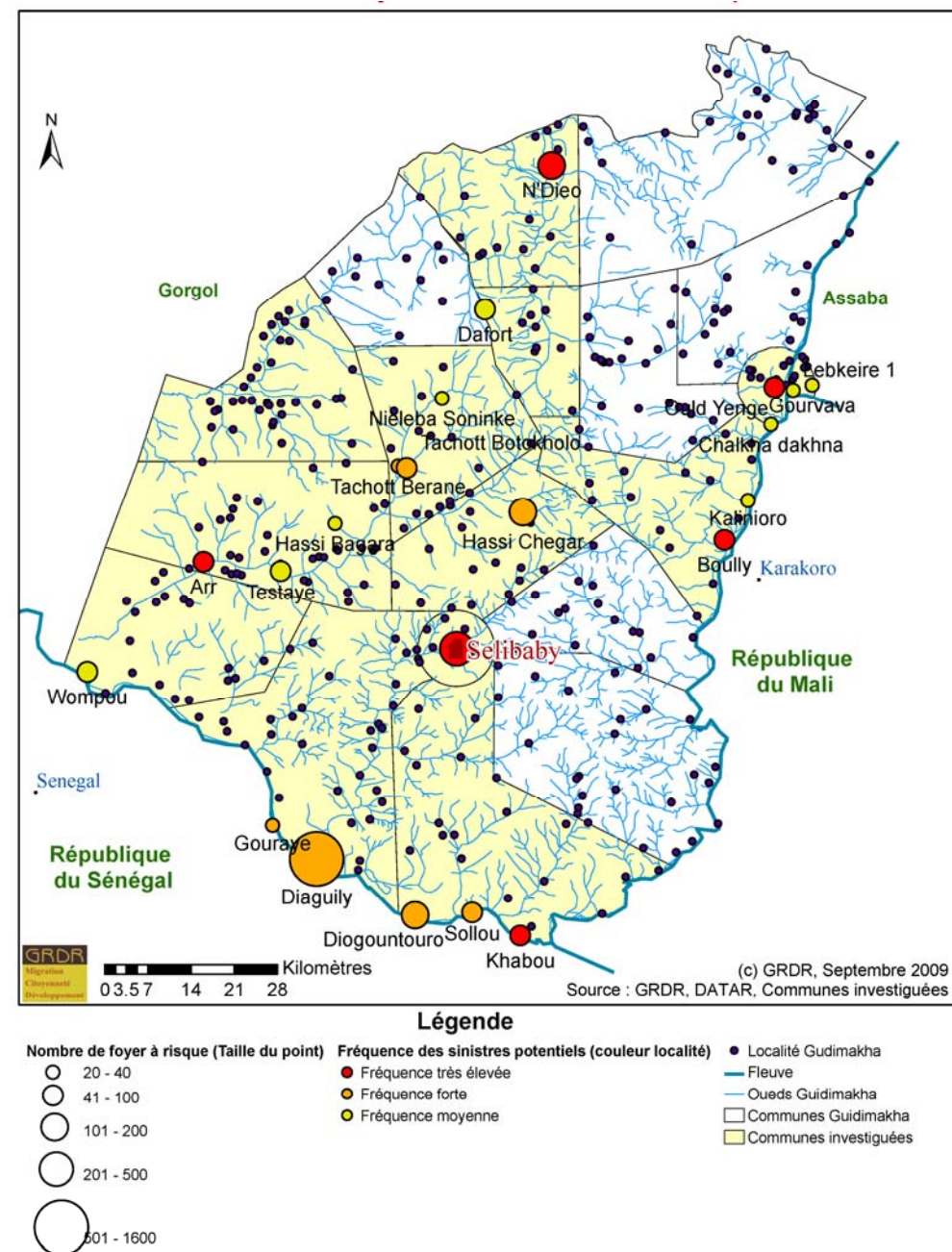
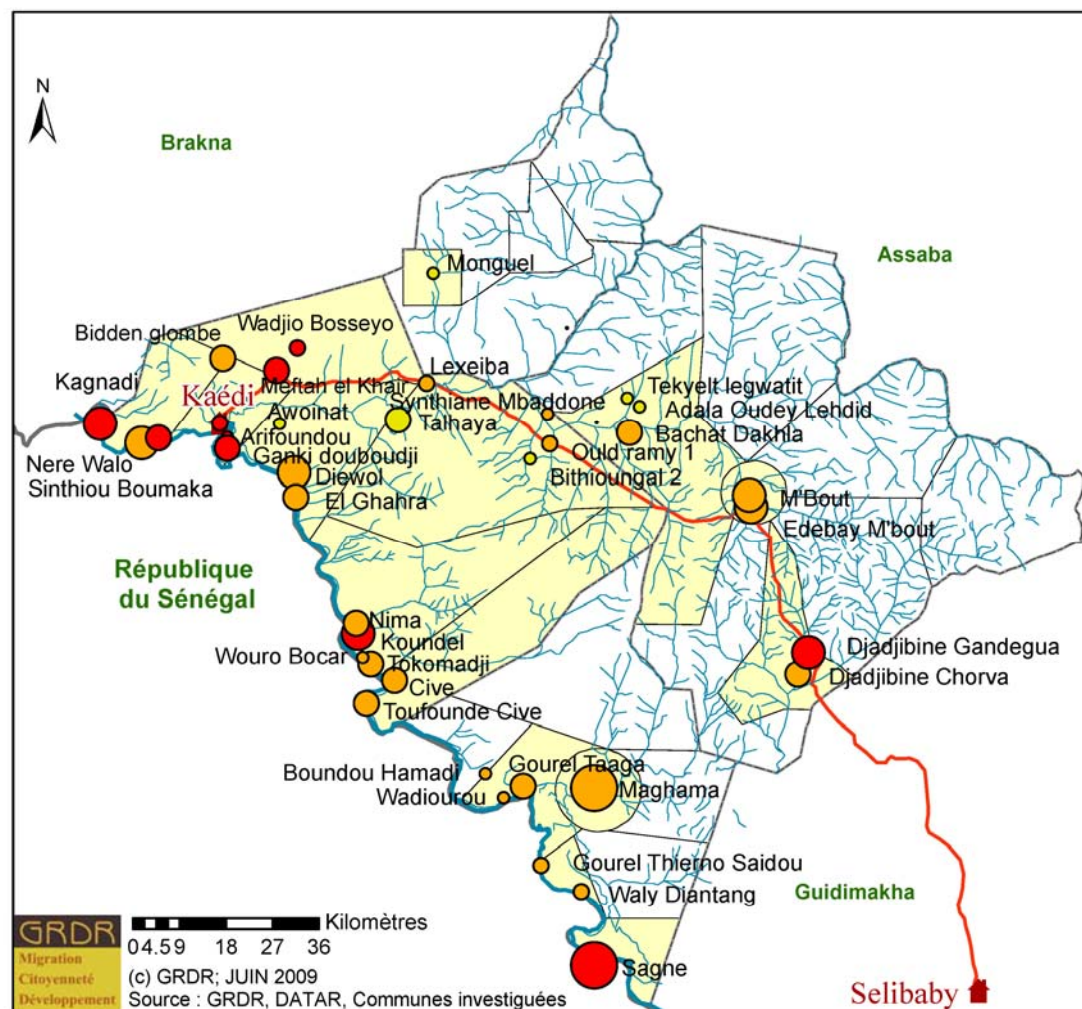
Pour chacune d'entre elles, on retrouve dans la note de contexte concernée les informations suivantes :

- Information administrative : nom de la commune, nombre d'habitants...
- Accessibilité : cette information est utile aux décideurs pour organiser une intervention d'urgence en cas de sinistre.
- Problèmes liés aux inondations. pour chaque problème on trouve :
 - L'impact (infrastructure et habitation touchées par le passé)
 - Estimation du nombre de foyers à risque (il s'agit d'une estimation quantitative. Ce chiffre n'est en aucun cas issu d'une modélisation ou d'un comptage, il ne peut exprimer qu'un ordre de grandeur du nombre de foyers à risque)
 - Solution mise en œuvre
- L'estimation de la fréquence du risque d'inondation (évaluée en trois niveaux il représente la fréquence des sinistres potentiels : 1 fréquence très élevée, 2 fréquence forte, 3 fréquence moyenne.)
- Informations complémentaires

Les données ont été synthétisées sous forme de carte (cf. exemple du Gorgol et du Guidimakha page suivante)

Figure 2 : Exemples de carte de synthèse « Zones à risque »

Localités menacées par les inondations :
Nombre de foyers menacés et Fréquence estimée



Exemple de zone à risque : la Localité de Civé

Commune : Toufoundé Civé ; Moughataa : Kaédi

Nombre d'habitants : 2500

1 Présentation de la localité

Civé est une localité de la commune de Toufoundé Civé située au bord du fleuve qui marque la frontière avec le Sénégal.

Accessibilité :

Hors hivernage la distance est de 63 km depuis Kaédi par une piste non aménagée (2 h de Route environ)

Cette localité est difficile d'accès pendant l'hivernage compte tenu de la densité du réseau hydrographique de la zone (beaucoup de petits oueds traversent la piste pour rejoindre le fleuve ; exemple : à la l'entrée du village). En cas de forte pluie elle peut être impraticable pendant 02 à 03 jours. Lors que la piste est rouverte la localité est à 83 km de Kaédi en 4 X4 (3 h à 4 h).

Par tout temps, Civé est accessible en pirogue à moteur (environ 5 h de trajet depuis Kaédi).

2 Présentation de la localité

Années de sinistre 2003 et 2007 ;

Problèmes N°1

Le débordement simultané des oueds (Diamthiabi, Hamet saguir, Bonaidé, Diam Bailla et Thiangol Ladedjé) et l'eau de ruissellement venant du diéri provoquent des inondations dans le Village.

Impacts : 203 foyers déclarés sinistrés en 2007, dont environ 70 liés aux inondations engendrées par le débordement de l'oued Diamthiabi. Les autres sinistrés ont vu leurs habitations endommagées par les intempéries.

Estimation de l'impact en cas d'inondations : 90 foyers situés au bord de l'Oued Boné Idé sont menacés.

Solutions mises en œuvre : déménagement de certaines familles sur le diéri pendant l'hivernage.

Problème N°2

L'érosion des berges de l'oued Boné Idé menace toutes les maisons qui le bordent.

Impacts : pas d'impact à ce jour

Estimation de l'impact en cas d'inondations : 20 foyers situés au bord de l'Oued Boné Idé sont menacés.

Problème N°3

Le débordement du fleuve a détérioré certains aménagements hydro agricoles.

Impacts : Rupture en 2007 de la digue de protection du périmètre irrigué de la localité. Il n'a pas été exploité en 2008.

Solutions mises en œuvre : Les populations ont fait des demandes au crédit agricole pour sa réhabilitation, qui sont resté sans suite.

Niveau de fréquence des inondations : 2

3 Information complémentaire

La localité de Civé a été créée en 1723 par Alpha Seydou Bâ et Mamadou Seydou Diallo. Elle est située au bord du fleuve Sénégal dans une zone à cheval entre le Walo et le Diéri. Cette localité fut marquée par la sécheresse des années 1925 et 1930.

Activité 1.2 : Elaboration de 15 Plans d'actions prioritaires de lutte contre l'impact des inondations ;

a) Identification des zones d'intervention Prioritaire

Pour déterminer dans quelles zones intervenir pour la phase de prévention, une liste de critères a été établie :

- Légitimité (orientation services techniques, zones reconnues officiellement inondables)
- Motivation efficacité et connaissance des acteurs locaux (partenaire et commune)
 - Zone d'intervention Caritas pour la willaya du Brakna et GRDR pour Gorgol et Sélibaby
 - Synergie ou non chevauchement avec les actions des partenaires
 - Motivation de la population pour le travail collectif
- Faisabilité
 - Coût estimatif des solutions envisagées compatible avec la durée du projet
 - Temps des solutions envisagées compatible avec de réalisation les moyens
- Impacts attendu sdes actions
 - Nombre de bénéficiaires et motivation pour la réalisation du projet.
 - Degré de Pauvreté et de sécurité alimentaire (qualitatif)

À travers ce prisme les zones suivantes ont été pré identifiées (validation en cours)

Tableau 3 Zones d'intervention

N°	Brakna	Gorgol	Guidimakha
1	Chegar / oued ketchi	Cive	Arr
2	Dar el barka	Djadjibine	Boully
3	Haere mbar	Ould rami	Hassi chegar
4	Marigot de Mbagne	Sagne	Khabou
5	Niabina	Toufounde cive	Ould yenge ou Sollou

b) Plans d'actions prioritaires de lutte contre l'impact des inondations

Le retard pris avant l'hivernage n'a pu être que partiellement rattrapé compte tenu de :

- l'enclavement de certaines localités pendant l'hivernage et des nombreuses missions d'identification et de distribution liées au volet Urgence et Réhabilitation qui se sont avérées prioritaires.
- La difficulté de trouver un superviseur en remplacement de l'hydrologue (qui n'est resté que 2) au Guidimakha. 3 appels à candidatures nationaux successifs infructueux nous ont conduits à ouvrir la recherche à l'international et ont conduit au recrutement d'un jeune ingénieur sénégalais début septembre.

Néanmoins, les premières assemblées villageoises se sont tenues fin octobre. L'objectif est de terminer les premiers Plans d'actions prioritaires dans la première quinzaine de novembre et de terminer les derniers mi-décembres.

Activité 1.3 : Mise en œuvre des actions retenues

Le choix des actions prioritaires retenues dans le cadre du projet sera réalisé dès que l'ensemble des plans d'action prioritaires d'une willaya sera terminé.

Résultat 2 : Actions d'urgence et de Post Urgence : Aide, Réparation, Réhabilitation, Reconstruction.

Activité 2.1 : Aide d'urgence aux sinistrés

Au-delà de l'assistance aux victimes des inondations, cette phase avait pour objectif de démontrer qu'une préparation et une anticipation sur les sinistres potentiels au niveau régional pouvaient permettre des réponses plus pertinentes et plus efficaces. Le dispositif mis en place devait donc s'attacher à :

- La mutualisation et diffusion de l'information le plus rapidement possible,
- La mutualisation des moyens,
- La coordination des interventions,
- Le transfert de compétence en termes de gestion de crise

a) État des lieux

La première étape du travail a été de rencontrer les différents ministères et directions qui interviennent de près ou de loin sur la thématique des inondations.

Ainsi, ont pu être rencontré :

- La Direction de l'Agriculture,
- La SONADER,
- La Direction de l'Hydraulique
- La Direction de l'Hydrologie et des Barrages
- La Direction de l'Aménagement du Territoire
- L'Office Nationale de la Météorologie
- La Direction de l'aménagement du territoire
- La direction de l'Administration territoriale (présidence de la commission interministérielle de gestion des problèmes d'inondation)
- La Direction des Bâtiment (qui a commandité une étude sur les inondations dans 23 localités)
- L'Amextipe

Les autorités locales (Walis et Hakems) ont également été rencontrées afin qu'ils nous présentent :

- la manière dont ils ont géré ou envisagent de gérer les catastrophes
- Les structures sur lesquelles ils s'appuient
- La responsabilité de chacun.

Il ressort de tous ces entretiens qu'au niveau national, si dans les textes les compétences et attributions de chacun sont claires, il existe des ***chevauchements et des vides dans leur couverture***. Ils proviennent notamment :

- d'une certaine confusion dans les esprits,
- du transfert légal de compétences d'une direction à l'autre sans transfert ou mise en place de personnel qualifié, avec moyen de fonctionnement.

Au niveau local des structures telles que les commissions d'urgence régionales, départementales, et communales ne se réunissent que très occasionnellement. Certaines ne sont pas fonctionnelles. ***Leur dynamisme est souvent tributaire de l'activisme de leur président*** (Wali, Hakem, maire).

D'une manière générale, les activités menées sur la problématique des inondations sont concentrées au moment de la gestion des sinistres (avec dans certains cas une capacité de mobilisation rapide). Hors de ces périodes de gestion de crise, très peu d'activité sont menées alors que la préparation de la gestion de crise permettrait d'augmenter nettement l'efficacité des réponses apportées le jour J.

Néanmoins certains acteurs prennent conscience de ce problème. En témoigne :

- Les travaux de 2008 du comité interministériel de prévention et gestion des inondations dans un contexte post événement de 2007 à Tintane :
 - Note technique sur la mise en œuvre des interventions d'urgence en cas d'inondation (identification des moyens disponibles et des besoins sur toute la Mauritanie)
 - La commande d'une étude concernant les moyens techniques de prévention des sinistres dans 23 localités à risque de la Mauritanie (étude toujours en cours).
- La note régionale sur l'organisation des interventions d'urgence en cas d'inondation au Guidimakha produite par le comité d'urgence élargit au GRDR fin juillet 2009 sur demande du Wali. (cf. annexe)

b) Cadrage de l'intervention

Les catastrophes naturelles sont nombreuses dans les régions d'intervention du projet. Les ONG sont alors fortement sollicitées par les populations et l'administration. Il était donc très important d'avoir un cadre d'intervention clair et partagé avant que ne survienne la catastrophe pour éviter les pressions sur la distribution. Il a donc été avant tout chose réaffirmé que le PZI ne s'occupe que des sinistres liés aux **inondations** avec pour définition :

Le sinistre lié aux inondations concerne les **localités** qui ont vu :

- Le **débordement** d'un marigot ou une **importante stagnation d'eau** de pluie **inonder** une zone,
- Un marigot ou des eaux de ruissellement engendrer de **l'érosion** (ravine recule de berge), rendant **l'occupation des habitations d'un quartier impossible** où dangereuse.

Cette définition a été adoptée pour écarter le problème très répandu de la destruction des habitations (maison en banco et hangar) par les seules intempéries (vent et pluies). Il est lié aux techniques de construction et doit être traité indépendamment du problème d'inondations.

c) Dispositif mis en place**Préparation de la phase d'urgence**

1. Identification des zones à risques pour les habitations (cf. activité 1.1)

2. Réunion régionale pré hivernage

L'objectif était de présenter le dispositif et d'impliquer l'administration. Les Walis, et Hakems ont été rencontrés, mais la présence de kit n'a pas été abordée pour limiter les pressions sur la distribution, comme validé lors du premier comité de suivi du projet.

En cette période électorale, il n'a pas été possible de travailler avec la commission d'urgence sur l'organisation des interventions en cas de sinistre sauf au Guidimakha où une note a été produite sous l'impulsion du Wally (cf. annexe).

3. Prépositionnement des kits

Suite à un appel d'offres, 600 kits d'urgence ont été achetés à Nouakchott puis transportés jusqu'au niveau des magasins PZI (Boghé, Kaédi, Sélibaby) loués pour l'occasion à hauteur de 200 kits par site. Il a alors fallu faire appel aux services de gardiens-magasiniers,

Tableau 4 : Composition des Kits urgences

Désignation	Quantité
Nattes (2x4m)	2
Bâche (5x6m)	1
Couvertures polaires	2
Marmite (30cm sur 17cm)	1
Plat (diamètre 30cm)	1
Bidon de 20l pour transport d'eau	1
Eau de javel (1 L)	1

4. Mise en place du réseau d'informateurs

Dans les zones à risque identifiées (cf. activité 1.1) un réseau d'informateurs a été mis en place. Ainsi dans chacune de ces localités des personnes ressources désignées pour leur dynamisme et compétences (personne de consensus sachant écrire) par l'autorité traditionnelle locale ont été chargées d'alerter le GRDR ou Caritas en cas de catastrophe. Leur contact a été pris de manière à ce qu'elles puissent être jointes en cas de besoin (Cf listes de contact réseau).

Pour améliorer la pertinence et la qualité des informations qu'ils allaient faire remontées une séance de travail a été mise en place avec chacun des membres du réseau pour préciser :

- le principe du projet,
- le rôle des membres du réseau d'information
- la définition du sinistre lié aux inondations.

5. Elaboration d'une boîte à outils comprenant tous les formulaires nécessaire à la phase urgence :

- Liste des contacts du réseau d'information
- Fiche de collecte d'information
- Liste des moniteurs formés (cf. ci-dessous)
- Liste de transporteur
- Fiche d'identification
- Cahier de stock magasin
- Lettre de voiture
- PV de réception des kits (par village)
- PV de distribution des kits (émargement des bénéficiaires)

6. Formation de moniteur d'identification et de distribution

En raison de la nécessité de réagir rapidement en cas d'inondation, des moniteurs ont été formés dans chacune des régions. Une dizaine de personnes par willaya ont donc participé à une formation de deux jours présentant (cf curriculum de formation en annexe) :

- o Le projet
- o La Définition des sinistres pour lesquels le PZI est susceptible de distribuer des kits :
- o Le rôle assigné aux moniteurs de distribution des Kits:
 - Sensibilisation des bénéficiaires sur l'objectif de cette distribution des kits
 - Collaboration avec les services de l'Etat responsables de la gestion de cette catastrophe.
 - Documenter clairement la remise des kits (décharge, Procès verbal....).
 - Impliquer de façon directe un comité de gestion villageois s'il en existe si non de travailler avec une assemblée villageoise
- o Déroulement de sa mission
 - o Présentation des missions d'identification
 - o Présentation des missions de distribution
 - o Les outils de la distribution (cf. ci-dessous et Cf annexe)
- o Simulation

Etape de la mise en œuvre

1. En cas de forte pluie, activation du réseau s'il ne s'est pas activé seul
Collectes d'informations **sur toute l'étendue de la région** (cf. [fiche collecte d'information](#)). Synthèse régionale des informations de terrain et recoupement avec les partenaires.
2. Choix des sites pour identification (vérification des informations collectées) en fonction de la définition des sinistres éligibles (cf cadrage de l'intervention).
3. Si besoin (beaucoup de site à visiter) Recrutement des moniteurs formés en charge de l'identification et de la distribution ([cf. liste contact moniteur, curriculum de formation](#))
4. Lettre d'information aux autorités sur la mission d'identification (Wali Hakem)
5. Visite d'identification (vérification information) avec maire ou représentant ([cf. fiche identification](#)).

Le kit ayant été dimensionné pour un foyer de 6 personnes le système suivant a été utilisé pendant l'identification :

- o un foyer par chambre pour les constructions à plusieurs pièces (cas de la majorité des maisons soninké et de certains peuls et maures)
 - o un foyer par case (cas de plusieurs villages peuls)
 - o un foyer par Khaima ou hangar (habitat traditionnel maure).
6. Synthèse des informations collectées
 7. Diffusion régionale (partenaires service technique autorité)
 8. Diffusion nationale (comité de suivi, bailleurs, partenaires, services techniques)
 9. Réunion de coordination des interventions (cellule urgence de la willaya+intervenants éventuels)
 10. Distribution de kits (prioritairement dans les zones à risques identifiées dans la note de contexte et les zones d'intervention du GRDR et de Caritas) en présence du maire ou de son représentant ([cf. pv de réception, fiche de distribution](#)).
 11. Rédaction d'un rapport de distribution

d) Résultats**Distribution**

L'hivernage 2009 a tardé à s'installer avec un cumul pluviométrique fortement déficitaire jusqu'à la dernière semaine de juillet. Les nombreuses pluies qui se sont abattues sur la zone du projet ont permis de combler en un mois et demi ce déficit.

La succession des pluies dans un laps de temps très court a détruit de nombreux bâtiments en banco. De nombreux sinistres déclarés par les populations comme causés par les inondations se sont révélés sur site avoir été causés par les intempéries.

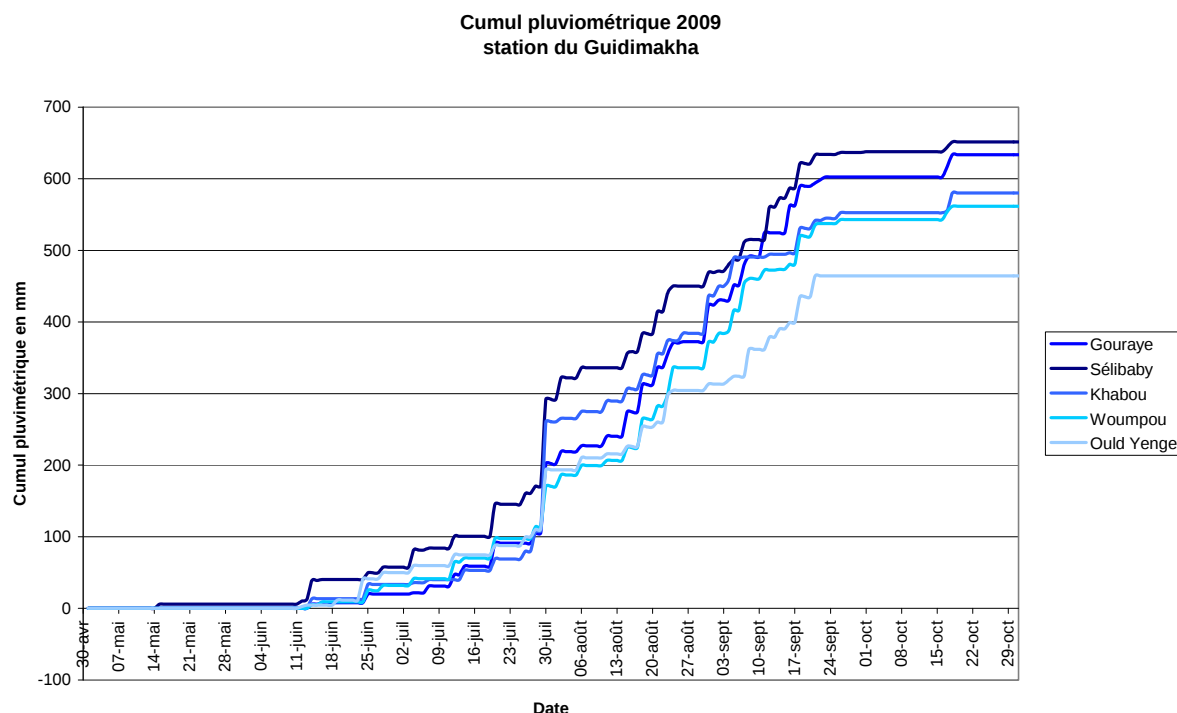


Figure 3 : Cumul pluviométrique au Guidimakha (source délégation du MDR)

Deux grandes perturbations ont provoqué de très fortes précipitations engendrant des inondations :

- o Celle du 30 juillet au 1^{er} août (cf. ci-dessus) a concerné tout le Guidimakha est une partie du Grogol
- o Celle du 8 au 12 septembre a concerné l'ouest du Grogol et le Brakna

Ces événements ont donné lieu à 50 missions d'identification dans des conditions de circulation très difficiles.

(ci-contre :
embourbement à
Soufa et Ganki
Gorgol)



14 localités ont été touchées par les inondations.



Case détruite par l'oued de Biden Golombé
(Gorgol)



Maison de deux chambres détruites à Chegar
(Brakna)



Maison de 6 foyers, rasée par l'oueds à Ndiéo (Guidimakha)

Tableau 5 : Détail des distributions

N°	Localité	Commune	Nb de foyers Sinistrés déclarés (tout type de sinistre)	Nb de foyers sinistrés par les inondations identifiés par le PZI (foyer)	Nombre de kits distribués
Brakna					
1	Aleg	Aleg	92	63	63
2	Chegar (quartier Lemkedra)	Chegar	180	47	47
3	Maghta Lahjar	Maghta Lahjar	234	70	70
4	Guimi	Maghta Lahjar	NA	20	20
5	Abdalla Diéri	El vor	18	11	12
6	Dabaye Hijaj	Dabaye hijaj	19	12	11
7	Soré Malé	M'Bagne	42	10	10
8	Bouhdida	Bouhdida	30	15	15
9	EL Asma 2	Boghé	8	7	7
Gorgol					
1	Wadjio Bosseyo	Ganki	19	6	6
2	Meftah el Khair	Ganki	17	3	3
3	Bidden Glombé	Ganki	45	27	27
Guidimakha					
1	Khabou	Khabou	NA	48	48
2	Ndiéo	Bouanze	NA	79	79

418 Kits ont été distribués.



En prenant une moyenne de 6 personnes par foyer, le nombre de bénéficiaires directs de l'action s'élève à **2508 personnes**.

La rapidité d'intervention dans cette zone très enclavée (moins de 10 jours entre le sinistre et la distribution) a été saluée par les autorités.

L'utilisation des kits restant fera l'objet d'un débat lors du prochain comité de suivi du projet.

Tableau 6 : Synthèse des activités de distribution

	Guidimakha	Gorgol	Brakna	Total
Localités concernées par l'identification	8	15	27	50
Localités concernées par les distributions	2	3	9	14
Kits distribués	127	36	255	418
Kits prépositionnés	200	200	200	600
KITS transférés		-55	55	0
Nombre de kits restants	73	109	0	182

Assainissement des points d'eau

Dans les trois villages sinistrés du Gorgol, l'eau du puits est devenue impropre à la consommation humaine en raison des inondations (infiltration d'eau souillée).

La vidange de ces trois puits a donc été directement mise en œuvre après le retrait des eaux.

L'opération a consisté à :

1. vider l'eau présente à l'aide d'une pompe électrique branchée sur un groupe électrogène,
2. nettoyer le puits, décrasser et évacuer les débris et sables souillés par un puisatier.
3. javelliser l'eau du puits pour désinfecter l'ouvrage
4. vidanger l'eau javellisée pour terminer l'opération.

Dans les trois willayas un recensement des points d'eau touchés par les inondations a été réalisé. Deux sources d'information ont été utilisées :

- o les maires et représentants des localités, rencontrés lors des visites de site couplée à la restitution locale du document « zones à risques »,
- o les personnes ressource (partenaires et réseau d'information, service technique).

Tableau 7 Liste des sites dont les puits ont été impactés par les inondations 2009

N°	Localité	Commune	Nb Puits	Population de la localité	Estimation du Nombre d'utilisateurs
Brakna (en cours de validation)					
1	Chegar (quartier Lemkedra)	Chegar	2	5000	600
2	Wabundé	Boghé	1	2700	405
3	Sénoboussobé	Haéré Mbar	2	3500	1400
4	Abdalla Diéri	El vor	1	2000	300
5	Sarasouki	Haéré Mbar	1	500	500
6	Niabina	Niabina	1	5000	500
7	M Botto	Niabina	1	300	90
8	M Bahé	Niabina	1	1500	150
9	Fondou	Bagodune	2	3900	400
Gorgol					
1	Wadjio Bosseyo	Ganki	1	805	403
2	Meftah el Khair	Ganki	1	308	308
3	Bidden Glombé	Ganki	1	786	786
4	Goudiouma	Ganki	2	623	415
Guidimakha					
1	Hassi chegar	Hassi chegar	3	9500	5700
2	Sounatou	Gouraye	2	400	400
3	Bouanze	Bouanze	2	5500	2750
4	Arr	Arr	1	2352	706
5	Kalignoro	Bouly	1	1100	880
TOTAL			26	45774	16692

Rq : Les puits des localités grisées ont été vidangés et assainis avant le 31/10/2009



Photos de la vidange d'un des puits de Hassi Chegar

Ne disposant que d'une seule pompe il a fallu prioriser les interventions. Les trois premiers puits du Gorgol ont été vidangés et assainis dès la fin de la distribution des kits . La vidange des 2 puits de Goudiouma a été planifiée la deuxième semaine de novembre, la localité n'étant toujours pas accessible au 15 octobre, ont été planifiés pour la deuxième semaine de novembre.

Les opérations ont été réalisées au niveau des 3 premiers puits du Guidimakha en l'occurrence Hassi Chegar dès la troisième semaine d'octobre. Cependant, un incident électrique lié à une rallonge électrique défectueuse a endommagé la pompe. Elle a été immobilisée jusqu'au 30 octobre pour réparation. Les opérations vont reprendre au Guidimakha et seront normalement terminées dans la première semaine d'octobre. Le matériel rejoindra alors le Gorgol pour y être utilisé sur les deux puits restant s'ils sont redevenus accessibles. Il rejoindra ensuite le Brakna où les eaux du fleuve sont seulement en train de se retirer. Certaines localités jusque-là inaccessibles sont actuellement en cours de désenclavement. Des missions d'identification confirmeront les déclarations avant toute intervention.

Synthèse :

6 puits sur 26 ont à ce jour été traités opération profitant à **7 197** bénéficiaires directs. S'il n'y a pas d'autre panne de la pompe, cette activité sera terminée à la fin du mois de novembre. Les 16 692 bénéficiaires estimés pour cette activité auront alors accès à une eau de boisson ayant retrouvé sa qualité d'origine.

Communication

Une attention toute particulière a été apportée dans toutes les phases de l'urgence à la communication rapide des informations aux autorités locales et aux partenaires. L'objectif étant :

- o d'assurer une diffusion large des informations recueillies,
- o de sensibiliser un grand nombre de personnes aux problèmes engendrés par les inondations
- o D'impliquer autant que possible les autorités et collectivités locales pour diffuser la méthode d'intervention proposée et militer pour une politique d'aménagement du territoire prenant en compte cette problématique.

Pour ce faire :

- o Les Wally des différentes régions ont été rencontrés 3 fois chacun,
- o Les Hakem et maires ont été informés de nos interventions à chaque passage sur leur territoire
- o Ils ont été autant que possible dans les phases d'identification et de distribution
- o Les rapports d'identification et de distribution ont été diffusés aussi largement que possible

- o Une séquence montrant les inondations de la ville de Sélibaby a été montée et diffusée sur YouTube et auprès des partenaires dès le 2 août soit 3 jours après les sinistres (cf. film en annexe). Loin de vouloir « faire du sensationnel ». Cette séquence a été réalisée dans le but de montrer l'ampleur des problèmes récurrents de cette ville, car l'événement filmé est comparable aux inondations de 2007 elles-mêmes plus petites que celles de 2003. Elle témoigne du problème de planification du développement urbain et souligne la nécessité d'aménagement structurant et d'une organisation de l'occupation du sol.

Activité 2.2 : Réparation, Réhabilitation, Reconstruction

Activité pré hivernage

Réhabilitation d'infrastructures communautaires et relance des coopératives au Gorgol

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL), le GRDR a mis en place un fonds souple à destination des organisations communautaires de base de la wilaya du Gorgol (le Fonds d'Appui aux Initiatives de Base – FAIB). Dans ce cadre, des visites d'échanges de savoir et de savoir-faire pour les coopératives de la wilaya sont organisées et des microprojets sont subventionnés. La Région Centre, partenaire historique de cette wilaya, est un partenaire financier de ce fonds. Suite aux inondations de 2007, elle a souhaité marquer sa solidarité par l'attribution d'une enveloppe spéciale de 10 000 euros pour la subvention des travaux de réhabilitation d'infrastructures communautaires détruites par les inondations.

Les activités suivantes ont donc été menées (cf. rapport d'activité en annexe) :

- o Mission de sensibilisation et d'enquête
- o Montage de 21 projets et restitutions des documents au comité d'attribution.
- o Amendements des documents de projets et signatures de 20 conventions de financements
- o Décaissements des subventions
- o Suivi de l'utilisation des subventions

Résultats

20 coopératives ont vu un projet de réhabilitation / relance de l'activité, subventionné à hauteur de 90%.

Avec une moyenne de 50 membres par coopératives, cette activité a touché 1000 bénéficiaires directs soit environ 6000 bénéficiaires indirects (taille de foyer des membres des coopératives estimé à 6 personnes).

Réhabilitation du barrage de Melgué

Le barrage de Melgué construit en 1995 est une des retenues d'eau les plus importantes du Guidimakha. Présent dans la commune de Baidiam, au bord du Karakoro qui marque la frontière avec le Mali, il constitue une zone humide d'un intérêt écologique important à l'échelon régional et une source d'approvisionnement en poisson en période de soudure (pêche attirant plusieurs villages de part et d'autre de la frontière à partir du 1^{er} mai).

Ce barrage a été touché par les inondations de 2007 (réparations sommaires par le comité de gestion qui n'ont malheureusement pas tenu en 2008). Contenu de l'ampleur des travaux à réaliser le comité de gestion villageois a délégué son président pour solliciter les différents intervenants régionaux susceptibles de participer à la réhabilitation :

- o Délégation du MDRE
- o Programme Gestion des Ressources Naturelles Pro GRN (financement GTZ)
- o Programme de Gestion des Ressources Naturelles au Guidimakha (PGRNG) (financement KFW)
- o GRDR

Une collaboration multiacteur a pu être initiée et a abouti à la signature d'une convention précisant les travaux à entreprendre, leur modalité de mise en œuvre le rôle et la responsabilité de chaque intervenant et notamment et la participation financière, en ressources humaines ou en nature de chacun (cf. convention en annexe).

Cependant, les travaux commencés (terrassement) ont dû être stoppés en raison de l'arrivée des premières pluies (25 juin). Les travaux ont en effet commencé tardivement en raison de :

- o La sollicitation tardive des populations (mi avril),
- o L'absence de superviseur PZI Guidimakha à l'époque pour appuyer le comité dans ses démarches (activité portée en plus de leur charge de travail par le chef de projet et le coordinateur de la cellule).
- o La pesanteur du travail en commun. Chaque intervenant ayant un planning chargé en cette veille d'hivernage.

Suite à l'arrêt du chantier, il a été arrêté qu'une nouvelle évaluation des travaux soit réalisée courant novembre dès que la zone sera hors d'eau pour envisager :

- o L'actualisation post hivernage des travaux à mettre en œuvre,
- o La mise sur pied d'un plan de financement
- o La mise à jour de la convention.

Réhabilitation post hivernage

La méthodologie présentée pour l'identification des infrastructures à réhabiliter dans le document de projet prévoyait la tenue de réunions régionales avec les maires pour recenser les dégâts. Compte tenu du faible montant disponible et pour ne pas susciter d'espoirs déçus par la suite au niveau des maires, une méthode différente a été mise en œuvre. L'identification a été couplée à la restitution locale des zones à risque (cf. activité 1.1). Elle a donc été présentée comme un recensement des problèmes engendrés par les inondations de 2009.

Un choix a en suite été réalisé en fonction :

- o De la nature de la réhabilitation
- o Des partenaires potentiels
- o Du nombre de bénéficiaires
- o Du budget et temps disponible

Ainsi, la priorité a été donnée à la **réhabilitation des puits utilisés pour l'eau de boisson** (traitement des infiltrations, sécurisation de la superstructure, réfection interne...) en raison de l'impact sur la santé humaine, le nombre de bénéficiaires important, l'efficacité de l'investissement (coût des travaux raisonnables par rapport au nombre de bénéficiaires).

Tableau 8 : Recensement des infrastructures détériorées par les inondations au Gorgol

Communes	Localités	Nbre/habts	Typologie des ouvrages	Année d'inondation	APS réalisé	Raisons de choix
Ganki	Bidden Glombé	786	Puits Publics, 1 salle de classe	2009	X	seule source d'eau du village
Ganki	Wadjo Bosseyo	805	1 puits et 1 poste de santé	2009		d'autres sources d'eau disponibles
Ganki	Meftah el khair	308	1 puits et 2 salles de classe	2009	X	seule source d'eau,
Ganki	Gourdioum	623	02 puits	2009		d'autres sources d'eau disponibles
Dao	M'boundou Hamady	532	01 puits	2007	X	seule source d'eau potable
Dao	Taga	648	01 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Dao	Woudjiourou	350	01 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Djewol	Djewol	6500	03 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Djewol	El Ghahara	560	02 salles de classe	2007		travaux onéreux
Djewol	Ganki douboudji	480	01 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Tounfdé civé	Tounfoundé Civé	3000	03 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Toufundé Civé	civé	2500	02 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Lexeba	Aweinat	3051	01 puits	2007		d'autres sources d'eau disponibles
Lexeba	Bittiougal II	678	01 forage	2007	X	seule source d'eau/ inaccessible pendant l'hivernage
Lexeba	Talhaya	4500	02 puits	2007 et 2009		d'autres sources d'eau disponibles
Djadjibini	Djadjibine Gandega	3500	02 puits	2007 et 2009		Construction d'une AEP en cours
Djadjibine	dijadibine chorva	2500	02 puits et 4 salles de classe	2007		Construction d'une AEP en cours
Azgueilem	Ndiokoudi	1942	01 puits	2009		d'autres sources d'eau disponibles
Tokomadje	Bowel I	463	01 puits	2009	X	seule source d'eau potable et utilisation maraichère

3 Avant projet sommaire (APS) sont d'ores et déjà terminés au Brakna, 5 au Gorgol et 5 au Guidimakha. Ces documents serviront de base pour la consultation des puisatiers

Mise en œuvre

La mise en œuvre des réhabilitations était initialement prévue pour le moi 12 du projet (novembre 2009). Les délais seront respectés au niveau du Guidimakha et du Gorgol. Un retard de 2 semaines a été pris au Brakna (réalisation de certains APS et validation des autres) où les opérations de distributions se sont terminées début octobre.

2.3. Activités en retard

Veillez énumérer les activités qui avaient été planifiées et qui n'ont pas pu être mises en œuvre et donner une explication sur les raisons.

Tableau 9 : Activités retardées

Volet	Résultat	Date initiale	Date réajustée	Raison du retard
Volet prévention	Première partie du Diagnostic régional (1 par région)	Avril 2009	Mars 2010	Retard dans le lancement du projet et de l'arrivée des véhicules Problème de recrutement Problème de compétence disponible suite à la démission de l'hydrologue
	Plan d'action prioritaire (5 par région)	Juin 2009	En cours, Fin prévue courant Décembre	Retard dans le lancement du projet et l'arrivée des véhicules Problème de recrutement
	20% de Mise en œuvre des activités de prévention	Début des travaux à la fin de l'hivernage	Décembre à Mai	Les plans d'Action Prioritaire ayant été retardés, les travaux l'ont été également.
Volet urgence et réhabilitation	APS Brakna	30 octobre 2009	15 novembre 2009	Opération de distribution conséquente et tardive ayant décalé l'identification des ouvrages à réhabiliter

Rq : Pour plus de détails, se référer à la description des activités (chapitre précédent)

2.4. Évaluation des résultats

Comment évaluez-vous les résultats de l'Action atteints jusqu'à présent? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des rendements, des apports et de l'impact par rapport aux objectifs spécifique et global et indiquez si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez quantifier lorsque c'est possible et vous référer aux indicateurs du Cadre logique).

Le volet production de donnée a été difficile à mettre en œuvre en raison du manque de donnée de la difficulté à accéder à celles qui existent (manque de coopération de certains organismes) et de l'absence de compétence clé (hydrologie) au sein de l'équipe pour leur traitement. À force de persévérance et en multipliant les missions pour pallier le déficit de donnée un document intéressant a néanmoins été produit. Des données intéressantes viennent d'être fournies par l'Office National de la Météorologie. Le retard pris dans ce domaine devrait donc être rapidement comblé.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les actions de prévention, mais il est d'ores et déjà intéressant de noter que le travail en étroite collaboration avec les services techniques régionaux, l'administration et les communes a été fortement apprécié. Une meilleure prise en compte de la problématique devrait en toute logique découler de ce travail si des mouvements importants au sein de l'administration ou des élections locales ne viennent pas perturber trop rapidement le travail accompli.

2.5. Contrat dans le cadre du PZI

Veillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 5000€ attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant

Tableau 10 : Intégralité des marchés de plus de 5000 euros signés par le GRDR dans le cadre du PZI

Date d'attribution	Type marché	Objet	Montant converti en (euros)	Procédure	Nom contractant
30/12/2008	Fourniture	Achat de 3 motos	8 529	Procédure Négocié	CFAO
25/02/2009	Fourniture	Achat de 2 véhicules 4x4	42 526	Appel d'offres Ouvert Publié localement	CFAO
9/06/2009	Fourniture	Achat de 600 kits d'urgence	49 149	Appel d'offres Ouvert Publié localement	EMB

2.6. Plan d'action

Veillez fournir un plan d'action mis à jour³

Rés	Act	Actions	12	13	14	15	16	17	18
		lancement projet							
1		Prévention							
	1.1	bibliographie							
	1.1	concertation régionale							
	1.1	concertation communale							
	1.1	identification zap							
	1.1	restitution							
	1.2	étude zap							
	1.2	priorisation							
	1.2	rapport							
	1.3	choix							
	1.3	mise en œuvre							
2		Urgence							
	2.1	urgence hivernage 2009							
2		Réhabilitation							
	2.2	identification							
	2.2	rédaction aps							
	2.2	mise en œuvre							
		plannification initial							
		réalisé au 30/10/2009 et							

Figure 4 : Plan d'action novembre 2009 (mois 12) mai 2010 (mois18)

³ Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

3. Partenaires et autre coopération

3.1. Partenariats formels

Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c-à-d les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.

Caritas Mauritanie, ONG locale partenaire du GRDR pour la mise en œuvre du projet sur le Brakna, joue son rôle dans le cadre de la convention qui régit les relations entre les deux structures.

L'équipe de CARITAS évolue sous la coordination du GRDR qui a fixé les grandes lignes d'une méthodologie opérationnelle d'intervention en début de projet. Cette équipe dispose néanmoins de la latitude pour adapter cette méthode au contexte spécifique du Brakna. Les compétences fournies sont un peu différentes de celles qui seraient optimales pour le projet (agronome et non ingénieur en génie rural) mais contenu des difficultés de recrutement du GRDR il est compréhensible que Caritas n'ait pas trouvé ce profil rare en Mauritanie.

En plus des échanges fréquents sur la mise en œuvre des activités, des rencontres plus cadrées ont lieu tous les 1 à 2 mois lors des réunions inter régionales de supervision. Un autre type de rencontres plus institutionnelles a lieu tous les semestres entre directions.

3.2. Relations avec les autorités

Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?

Au Guidimakha et au Brakna, les relations entre le projet, les Délégations de l'agriculture, les autorités administratives et les collectivités locales sont bonnes et fructueuses. Un effort très fourni a été fait dans ce domaine pour maximiser l'implication de ces structures et ainsi renforcer la prise en compte des problèmes liés aux inondations dans les choix stratégiques et d'aménagement.

Au Gorgol la situation est un peu plus mitigée et certains acteurs clé sont difficiles à mobiliser notamment la délégation de l'agriculture en raison d'un certain différent historique avec le GRDR.

L'implication de l'administration et des services de l'Etat devrait se maintenir sur les 7 derniers mois du projet notamment lors de phase travaux.

3.3. Relation avec les Autres organisations

Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Action:

néant

- *Sous-contractant(s) (si existant)*

néant

- *Bénéficiaires finaux et groupes cibles*

Les bénéficiaires de l'action FAIB urgence financée par la région centre (volet réhabilitation) ont apporté un cofinancement de 10% de la subvention qui leur a été allouée pour permettre la mise en œuvre des micros projets.

- *Autres tiers impliqués.*

néant

3.4. Liens avec les autres actions

Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions.

Liens avec des programmes du GRDR :

Des liens existent avec le PAIDEL (Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local), programme visant à accompagner les acteurs locaux dans la planification pour le développement et à faciliter la coopération de territoires à territoires. Au Gorgol et au Guidimakha, les activités d'identification du PZI ont été mises en œuvre en s'appuyant sur les structures et personnels appuyés (Cadre de Concertation Communal, Agent de Développement Local). Par ailleurs, l'équipe PZI veillera à faire participer les Communes dans la maîtrise d'ouvrage des travaux (élaboration des DAO ouverture des offres).

Liens avec des programmes autres :

Le cadre de concertation entre intervenants de la Sécurité Alimentaire du Guidimakha (PGRNG, ProGRN, Counterpart, ...) monté durant le premier semestre 2008, a permis aux membres du PZI d'échanger avec leurs homologues sur les meilleures méthodes d'intervention. Il a débouché sur la convention de réhabilitation du barrage de Melgué (cf. description des activités).

3.5. Subvention précédente dans le domaine

Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions précédentes pertinentes).

Néants

4. Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?

Dans l'intégralité des documents publiés par le GRDR relatifs au PZI (DAO, rapports...), il est fait mention que l'Action est cofinancée par la Commission Européenne.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Non

Nom de la personne de contact pour l'Action: Yvan Le Coq, coordinateur GRDR Mauritanie

Signature:

Localité: Nouakchot

Date à laquelle le rapport était dû: 31/11/2009

Date d'envoi du rapport: 12/11/2009